

BAC PRO TECHNICIEN EN TRANSPORT ET DISTRIBUTION DES GAZ

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 40437
(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2030

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▀ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▀ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▀ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Accessible après un CAP dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le titulaire de la spécialité « Technicien en transport et distribution des gaz » de baccalauréat professionnel intervient sur les réseaux de transport et de distribution, de stockage de gaz naturel, d'hydrogène et de gaz renouvelables. Il exerce ses activités dans l'ensemble des entreprises de transport, de distribution et/ou de stockage gaz.

1. Activités visées

Le titulaire de la spécialité « Technicien en transport et distribution des gaz » de baccalauréat professionnel est un technicien qui assure les activités opérationnelles d'exploitation, de maintenance, de travaux sur les réseaux de transport et de distribution, de stockage de gaz naturel, d'hydrogène et de gaz renouvelables sous la responsabilité d'un encadrant (agent de maîtrise ou cadre).

Le titulaire de la spécialité « Technicien en transport et distribution des gaz » de baccalauréat professionnel exerce seul ou en équipe, au contact du client, sur un ouvrage dans son périmètre de responsabilité. Dans son activité professionnelle, il respecte les procédures techniques et les règles de sécurité et environnementales. Certains postes occupés peuvent intégrer une astreinte (travail éventuel de nuit, de week-end et les jours fériés).

Les principales activités sont l'exploitation des ouvrages (organisation d'une intervention, Intervention sur les ouvrages en mode normal, intervention sur les ouvrages en mode dégradé), et la maintenance des ouvrages.

2. Compétences attestées

Exploitation des ouvrages :

- Identifier et maîtriser les risques
- Identifier et appliquer les procédures, les réglementations en vigueur
- Préparer une intervention
- Participer à l'exploitation des ouvrages

Maintenance des ouvrages :

- Réaliser la maintenance des ouvrages
- Communiquer, rendre compte

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 01/09/2025

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation (CCF).

Le diplôme est accessible par la VAE.